

🔊 M. Dubois et deux gendarmes.

1^{er} gendarme – Bonjour monsieur. Nous effectuons des contrôles sur les véhicules dans le cadre de la lutte anti-pollution.

M. Dubois – Bien sûr, monsieur l'agent. Je suis moi-même tout à fait favorable à cette campagne. Je suis à votre disposition.

1^{er} gendarme – Je vais examiner vos papiers pendant que mon collègue contrôle le véhicule.

M. Dubois – Voilà monsieur. Par ailleurs, pour ma part, je trouve que la police n'est pas assez sévère. Il faudrait que l'État prévoie des amendes beaucoup plus élevées pour les véhicules mal entretenus.

1^{er} gendarme – 90 €, c'est tout de même une somme!

M. Dubois – Oui, il faut dissuader davantage. Tenez, hier encore, j'ai vu un véhicule qui roulait dans un état... ! Et personne ne l'a arrêté. Si j'avais eu le temps, j'aurais relevé le numéro.

1^{er} gendarme – Oui, vous auriez dû le relever!

M. Dubois – Et les dépassements de vitesse! Si les amendes étaient plus élevées, je suis sûr que les gens seraient plus prudents.

1^{er} gendarme – Pour un excès de vitesse, vous pouvez payer jusqu'à 1 520 €! Ça fait beaucoup!

M. Dubois – La loi, c'est la loi. Il faut punir les contrevenants mais je n'ai jamais eu le moindre problème. Ni amende pour excès de vitesse, ni, bien sûr, pour conduite en état d'ivresse. Vous pouvez vérifier.

1^{er} gendarme – Mais monsieur, je vous crois! Mais il ne s'agit pas de ça. C'est un simple contrôle anti-pollution!

2^e gendarme – Ah monsieur, il y a un problème avec votre pot d'échappement. Vous polluez.

M. Dubois – Je pollue, moi...

2^e gendarme – Oui, vous êtes à 5% de monoxyde de carbone. Il faut que vous passiez un contrôle. Désolé, monsieur, il faut payer une amende de 90 €. C'est la loi! ■

